

MODIFICATIONS

CALENDRIER OPÉRATIONS ÉLECTORALES 2026-2027

Textes de référence :

Article L111-4 du code de l'éducation. Modifié par la Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019.

BO n°27 du 4 juillet 2024 relatif à l'élection des représentants des parents d'élèves – année 2026-27

09/2026	Réunions préparatoires à l'élection des représentants des parents d'élèves au Conseil d'administration avec les fédérations
11/09/2026	Diffusion à tous les personnels et parents d'élèves du calendrier des élections
23/10/2026	Diffusion des listes électorales des personnels d'enseignement et d'éducation, des personnels ATOSS et des parents d'élèves. (Consultables au secrétariat de direction)
Du 21/09/26 au 30/09/2026	Elections des délégués de classe. Un procès-verbal du scrutin est établi sous la responsabilité du professeur principal.
Lundi 02/11/2026	Limite de dépôt des candidatures des personnels d'enseignement et d'éducation, des personnels ATOSS, des parents d'élèves. Les déclarations de candidature sont signées par les candidats.
Mardi 03/11/2026	Affichage des candidatures pour les personnels d'enseignement, les ATOSS et les parents d'élèves. Remise des professions de foi au chef d'établissement.
Mercredi 04/11/2026	Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté Mise sous enveloppe des candidatures si impossibilité de vote électronique
Jeudi 05 et Vendredi 06/11/2026	Information des parents d'élèves du vote électronique pour les élections des représentants des parents d'élèves : note explicative (ou distribution du matériel de vote papier) Transmission du matériel de vote aux personnels non présents dans l'établissement.
Vendredi 2 octobre 2026	Date limite de dépôt des candidatures des délégués élèves au Conseil d'administration et affichage.
Lundi 09/11/2026	Ouverture du vote électronique (ou par correspondance) pour les parents d'élèves et des personnels par courrier.
Lundi 05/10/2026	Assemblée générale des délégués – 12h45 en salle d'étude 1 Elections des délégués des élèves au Conseil d'Administration
Vendredi 13/11/2026	Elections des délégués des personnels enseignants et d'éducation au Conseil d'administration de 8h à 16h – Bureau à côté de la loge Elections des délégués des personnels IATOSS au Conseil d'administration de 8h à 16h – Bureau à côté de la loge Fermeture du vote électronique vendredi 13 novembre à 12h. Elections en présentiel pour les parents d'élèves de 13h à 16h salle G1 si pas de vote électronique Affichage des résultats Transmission à la DSDEN des procès-verbaux des élections Lors de la réunion du Conseil d'administration renouvelé, l'ordre du jour doit obligatoirement inclure l'installation du nouveau Conseil d'administration, de la Commission permanente et du Conseil de discipline.
Jusqu'au 18/11/2026	Contestations éventuelles sur la validité des opérations électorales

B. BULLIER



Principale